

Aréna deux glaces au parc de l'Est Subvention confirmée et appel à l'implication citoyenne

Magog, le 21 avril 2026 – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer que les gouvernements du Canada et du Québec ont accepté la demande de transfert de la subvention totalisant plus de 23,6 M\$ pour la construction du futur aréna deux glaces au parc de l'Est. Cette aide financière est accordée dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC), volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives, ainsi que du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS). Il s'agit d'une nouvelle déterminante dans la réalisation du projet.

Rappelons qu'en décembre 2025, le conseil municipal de Magog a choisi le site du parc de l'Est plutôt que le terrain de l'école secondaire de la Ruche pour la construction du futur aréna deux glaces. Cette décision a été guidée par une analyse rigoureuse de l'évolution du projet et des préoccupations exprimées par la population. À la suite de ce changement de site et de gouvernance, la Ville de Magog a repris l'entière gestion du dossier. Une demande a dû être formulée auprès du ministère de l'Éducation du Québec afin que l'aide financière initialement accordée pour le projet sur le terrain de la Ruche puisse être transférée pour une construction au parc de l'Est. La confirmation du transfert de la subvention vient consolider la viabilité financière du projet.

« C'est une excellente nouvelle pour les familles de Magog et de toute la région. Un aréna, ce n'est pas juste une infrastructure, c'est un lieu de vie, de rassemblement, où nos jeunes peuvent bouger et grandir. Je suis fier que notre gouvernement soit au rendez-vous pour appuyer ce projet attendu depuis longtemps. »
Louis Villeneuve, député fédéral de Brome-Missisquoi

« L'acceptation du transfert de la subvention représente une excellente nouvelle pour la construction de cette infrastructure essentielle pour Magog. Elle confirme la pertinence de la décision prise par le conseil municipal et nous permet d'aller de l'avant avec confiance, au bénéfice de toute la communauté. »
Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog

La Ville de Magog recherche des citoyens intéressés à faire partie du comité des partenaires

Pour que l'évolution du projet réponde aux besoins des utilisateurs de l'aréna et aux attentes de la population, un comité des partenaires a été créé. Pour le compléter, la Ville de Magog est à la recherche de trois citoyens bénévoles qui souhaitent collaborer étroitement aux différentes phases d'élaboration du projet, de la conception technique



à la construction. Ils se joindront aux représentants magogois des organismes utilisateurs de l'aréna qui font déjà partie de ce comité.

Les personnes intéressées doivent être âgées de 18 ans et plus et être disponibles pour participer aux rencontres une fois par mois le vendredi, de 8 h à 9 h 30.

Tous les détails de même que le formulaire de candidature sont disponibles en ligne à l'adresse ville.magog.qc.ca/arena2glaces.

Présentation publique portant sur l'avancement du projet

Depuis janvier 2026, la Ville de Magog poursuit activement la révision des besoins du projet en vue d'une construction au parc de l'Est. Cette phase est essentielle pour préciser les paramètres techniques et financiers du futur aréna.

Une présentation publique portant sur l'avancement du projet et les prochaines étapes a eu lieu le lundi 20 avril lors de la séance du conseil municipal. La présentation est disponible au ville.magog.qc.ca/arena2glaces.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

